

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01258

Numéro SIREN : 532 792 017

Nom ou dénomination : A.O.C. FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 6827

6823

AOC FILMS

Société par Actions Simplifiée à capital variable min de 6000 €
Acrea 12, quai Papacino - 06300 NICE
532 792 017 RCS NICE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 31/12/2019

L'an deux mille vingt,
le sept décembre
à seize heures

Les associés de la Société par Actions Simplifiée à capital variable minimum de 6000 € dénommée « AOC Films » dont le capital s'élève à 1.965.620 euros, divisé en 18788 actions de 115 euros chacune de valeur nominale, ont été consultés pour l'approbation des comptes de l'exercice du 31/12/2019, ceci conformément à l'article 15 des statuts et par lettre recommandée avec accusé de réception.

La date ultime à laquelle la société devra recevoir les bulletins de vote complétés a été fixée au 27/11/2020.

Le Président désigne Monsieur Edgar RECCO en tant que secrétaire de séance.

Ci-après sont exposés les résultats des votants :

• **Première résolution : Approbation des comptes 2019**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, j'approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

Cette résolution est adoptée à 155 voix pour, et 1 abstention.

• **Deuxième résolution : Quitus**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, je donne quitus.

Cette résolution est adoptée à 155 voix pour, et 1 abstention.

• **Troisième résolution : Affectation du résultat**

J'approuve la décision d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31/12/2019, et qui se chiffrent à 77230,41 € (soixante dix-sept mille deux cent trente Euros et quarante et un Cents); au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à 155 voix pour, et 1 abstention.

• **Quatrième résolution : Rémunération.**

J'approuve la décision de ne pas rémunérer le Conseil d'Administration et son Président Mr Faramarz KHALAJ.

Cette résolution est adoptée à 156 voix pour.

• **Cinquième résolution : Pouvoir - mandat**

Je donne tous pouvoirs à Mr Faramarz KHALAJ pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à 156 voix pour.

f.k.n

E

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président

A stylized, handwritten signature consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a small vertical stroke intersecting it.

Le secrétaire

A stylized, handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Fait en 5 exemplaires originaux

Roger MALDONADO

Expert-Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre – Région de Marseille

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Expert
près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

A.O.C. FILMS
SAS au capital de 1 965 620 €
Siège social :16, Avenue Edouard GRINDA
06200 NICE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à NICE, le 08 Juillet 2020

MR ROGER MALDONADO
Commissaire aux comptes



Roger MALDONADO

Expert-Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre – Région de Marseille

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Expert
près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

A.O.C. FILMS

SAS au capital de 1 965 620 €
Siège social : 16, Avenue GRINDA
06200 NICE

532 792 017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. A.O.C. FILMS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S A.O.C. FILMS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 20 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

- Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société S.A.S A.O.C. FILMS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice le 08 Juillet 2020


MR ROGER MALDONADO
Commissaire aux comptes

SAS AOC FILMS

12 Quai Papacino
C/O ACREA
06300 NICE

COMPTES ANNUELS

A circular stamp with the text "COMMISSAIRE AUX COMPTES" around the top and "R. MALDIVES" around the bottom.

SARL CG EXPERTISE ANTIPOLIS
100 Rue Albert Caquot
Espace Berlioz
06410 BIOT

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AOC FILMS
12 Quai Papacino
C/O ACREA
06300 NICE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	709 259 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	77 230 Euros

Fait à BIOT
Le 14/05/2020

Claire GUIGLION
Expert-comptable

SAS AOC FILMS

12 Quai Papacino
C/O ACREA
06300 NICE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 9
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	10 à 12
- <i>Détail Compte de résultat</i>	13 et 14
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	15 et 16
- <i>Liasses 2033-A à 2033-D</i>	17 à 21
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Bilan synthétique</i>	22
- <i>Détail bilan synthétique</i>	23 et 24
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	25
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	26



SARL CG EXPERTISE ANTIPOLIS

100 Rue Albert Caquot
Espace Berlioz
06410 BIOT

SAS AOC FILMS

12 Quai Papacino

C/O ACREA

06300 NICE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité principale de l'entreprise : Production, réalisation, distribution de film

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à BIOT

Le 14/05/2020

Claire GUIGLION

Expert-comptable

SARL CG EXPERTISE ANTIPOLIS

100 Rue Albert Caquot

Espace Berlioz

06410 BIOT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019			Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	301 855	287 624	14 231	63 311	49 081	77.52
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	542 991	245 530	297 461	297 461		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	900	900				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	90 000	90 000				
	Autres immobilisations financières	144		144	144		
	Total II	935 890	624 054	311 836	360 916	49 081	13.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 516	1 516	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	521 030	220 000	301 030	310 049	9 019	2.91
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé	90 045		90 045	90 045		
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 898		5 898	7 104	1 206	16.97
	Charges constatées d'avance (3)	450		450	450	0	0.06
	Total III	617 423	220 000	397 423	409 165	11 741	2.87
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 553 313	844 054	709 259	770 081	60 822	7.90

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 965 620	1 965 620		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 577 327	1 444 396	132 931	9.20
	Resultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	77 230	132 931	210 161	158.10
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
PROVISIONS	Total I	465 523	388 293	77 230	19.89
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	75 781	68 581	7 200	10.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 037	23 249	7 212	31.02
	Dettes fiscales et sociales	6 531	6 531		
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	145 386	283 427	138 040	48.70
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	243 736	381 788	138 052	36.16
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	709 259	770 081	60 822	7.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

243 736

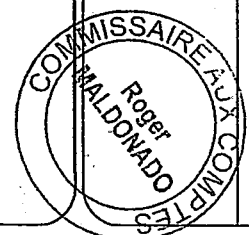
381 788

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N : 31/12/2019 - 12			Exercice N-1 : 31/12/2018 - 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 336	16 440	3 104	18.88
Impôts, taxes et versements assimilés			278	282	4	1.42
Salaires et traitements						
Charges sociales				5 142	5 142	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 081	59 002	9 921	16.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	57	56	98.05
Total des Charges d'exploitation (II)			62 696	80 924	18 228	22.52
I - Résultat d'exploitation (I-II)			62 696	80 924	18 228	22.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8		8	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8		8	
2. Résultat financier (V-VI)	8		8	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	62 704	80 924	18 220	22.51
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 017		2 017	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	138 040	361	137 679	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	140 057	361	139 696	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	122	50 525	50 403	99.76
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 843	1 843	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	122	52 368	52 246	99.77
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	139 934	52 007	191 942	369.07
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	140 057	361	139 696	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	62 827	133 292	70 465	52.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	77 230	132 931	210 161	158.10

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Charges à payer	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 709 259.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 77 230.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Société en RJ depuis le 28.04.2016 ; plan de continuation en date du 28.11.2017

Première annuité en 11.2017 honorée

Deuxième annuitée de 16 154,04 € en 11.2018 non honorée

Une somme de 37 311,05 € au titre de créances non déclarées a été comptabilisée en produit exceptionnel

Une somme de 100 729,20 € au titre de créances rejetées a été comptabilisée en produit exceptionnel

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Arrêt de l'activité suite à l'épidémie de Covid-19

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	301 855		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	544 691		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 472		
	TOTAL	1 472		
Prêts, autres immobilisations financières		90 144		361
	TOTAL	90 144		361
	TOTAL GENERAL	938 162		361

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			301 855	301 855
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 700	542 991	542 991
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			572	900	900
	TOTAL		572	900	900
Prêts, autres immobilisations financières			361	90 144	90 144
	TOTAL		361	90 144	90 144
	TOTAL GENERAL		2 633	935 890	935 890

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	238 544	49 081		287 624
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 700		1 700	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 472		572	900
	TOTAL	1 472		572	900
	TOTAL GENERAL	241 716	49 081	2 272	288 524

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	49 081				
TOTAL GENERAL	49 081				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	245 530				245 530
Sur autres immobilisations financières	90 000				90 000
Autres provisions pour dépréciation	220 000				220 000
TOTAL	555 530				555 530
TOTAL GENERAL	555 530				555 530

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	90 000	90 000	
Autres immobilisations financières	144	144	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 538	9 538	
Groupe et associés	500 045	500 045	
Débiteurs divers	101 492	101 492	
Charges constatées d'avance	450	450	
TOTAL	701 669	701 669	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 037	16 037		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 531	6 531		
Groupe et associés	75 781	75 781		
Autres dettes	145 386	32 308	64 616	48 462
TOTAL	243 736	130 658	64 616	48 462
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50 781			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Total	4 200

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Néant



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT		14 230.60	63 311.16	49 080.56	77.52
20130000	FRAIS LEVEE DE FONDS	301 854.75	301 854.75		
28013000	AMORT. FRAIS LEVÉE DE FONDS	287 624.15	238 543.59	49 080.56	20.58
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20500000	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR		1 700.00	1 700.00	100.00
28050000	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR		1 700.00	1 700.00	100.00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		297 461.24	297 461.24		
23200000	FILM "DERNIER DIMANCHE À TIPAZ	431 392.18	431 392.18		
23200100	FILM "LA REINE CHRISTINE"	31 047.50	31 047.50		
23200200	PIÈCE "ANGEL BAY"	55 807.47	55 807.47		
23200300	FILM "PYRENNÉES"	24 744.00	24 744.00		
29320000	DEPRECIATION DES IMMOS EN COUR	245 529.91	245 529.91		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	899.93	1 471.93	572.00	38.86
28183000	AMORT. MAT BUREAU & INFORMATIQ	899.93	1 471.93	572.00	38.86
PRETS					
27483000	AVANCE S / EXPLOITATION	90 000.00	90 000.00		
29748000	DEPRECIATION AVANCES S/EXPLO	90 000.00	90 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		144.00	144.00		
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	144.00	144.00		
Total II		311 835.84	360 916.40	49 080.56	13.60
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES			1 516.40	1 516.40	100.00
40910000	FRS - AVANCES, ACOMPTES		1 516.40	1 516.40	100.00
AUTRES CREANCES		301 030.39	310 049.12	9 018.73	2.91
40110000	FOURNISSEURS	42.00		42.00	
40900001	AVANCE FULDAWA		4 200.00	4 200.00	100.00
40900002	AVANCE PHOTO MOVING		500.00	500.00	100.00
44400000	ETAT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		122.46	122.46	100.00
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR A.B.S.	1 972.91	2 497.94	525.03	21.02
44566600	TVA DÉDUCTIBLE AV RJ	4 450.48	4 450.48		
44583000	REMBOURSEMT CREDIT TVA DEMANDE	2 415.00	5 124.00	2 709.00	52.87
44586000	TVA SUR FNP	700.00	1 343.33	643.33	47.89
45800200	COPRODUCTEUR BENJI FILMS	107 000.00	107 000.00		
45800300	COPRODUCTEUR LES FILMS DE LA T	300 000.00	300 000.00		
45804000	COPRODUCTEUR SEMIRAMIS	3 000.00	3 000.00		
46700000	AUTRES COMPTES DEBIT. OU CREDI		360.91	360.91	100.00
46710000	FINACURATE	100 050.00	100 050.00		
46720000	GIACOBBI	1 400.00	1 400.00		
49580000	PROV.DEP.COPRODUCTEURS	220 000.00	220 000.00		
CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, NON VERSE		90 045.00	90 045.00		
45625000	ASSOCIES CAPITAL APP NON VERSE	90 045.00	90 045.00		
DISPONIBILITES		5 898.25	7 104.15	1 205.90	16.97
51230000	SOCIETE GENERALE	5 798.25	7 104.15	1 305.90	18.38
53100000	CAISSE SIEGE SOCIAL	100.00		100.00	

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		1 965 620.00	1 965 620.00		
10100000	CAPITAL	1 875 575.00	1 875 575.00		
10120000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VE	90 045.00	90 045.00		
REPORT A NOUVEAU		1 577 327.18	1 444 396.31	132 930.87	9.20
11010000	RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTAT	132 930.87	103 880.33	29 050.54	27.97
11900000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE	1 444 396.31	1 340 515.98	103 880.33	7.75
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		77 230.41	132 930.87	210 161.28	158.10
Total I		465 523.23	388 292.82	77 230.41	19.89
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		75 781.48	68 581.48	7 200.00	10.50
45530000	C/C MR KHALAJ	781.48	3 581.48	2 800.00	78.18
45550000	C/C MR GARREAU	40 000.00	40 000.00		
45560000	C/C RECCO EDGAR	10 000.00		10 000.00	
45805000	TORELOR PRODUCTIONS	25 000.00	25 000.00		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		16 037.33	23 249.33	7 212.00	31.02
40110000	FOURNISSEURS	11 837.33	15 189.33	3 352.00	22.07
40810000	FRS - FACTURES NON PARVENUES	4 200.00	8 060.00	3 860.00	47.89
DETTE FISCALES ET SOCIALES		6 530.86	6 530.86		
43731000	AUDIENS	5 142.18	5 142.18		
43743510	CMB	6.33	6.33		
43745110	TAXE APPRENTISSAGE	424.83	424.83		
43745210	AFDAS	957.52	957.52		
AUTRES DETTES		145 386.33	283 426.58	138 040.25	48.70
46781000	CREANCE PLAN RJ ADMIS	145 386.33	145 386.33		
46783000	CREANCES RJ NON DECLAREES		37 311.05	37 311.05	100.00
46784000	CREANCE PLAN RJ REJETEES		100 729.20	100 729.20	100.00
Total IV		243 736.00	381 788.25	138 052.25	36.16
TOTAL GENERAL		709 259.23	770 081.07	60 821.84	7.90

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 - 12	31/12/2018 - 12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	13 336.37	16 440.02	3 103.65	18.88
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU		16.88	16.88	100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	540.25	2 400.00	1 859.75	77.49
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	88.00		88.00	
62260000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 550.00	3 804.15	2 254.15	59.26
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	1 000.00	9 180.00	8 180.00	89.11
62262000 HONORAIRES CAC	2 500.00	500.00	2 000.00	400.00
62263000 HONORAIRES DIVERS	747.96		747.96	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	4 005.46	552.66	4 558.12	824.76
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	776.48		776.48	
62570000 RECEPTIONS	430.00		430.00	
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	769.56	483.48	286.08	59.17
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	928.66	608.17	320.49	52.70
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	278.00	282.00	4.00	1.42
63511000 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	278.00	282.00	4.00	1.42
CHARGES SOCIALES		5 142.18	5 142.18	100.00
64531000 AUDIENS I		5 142.18	5 142.18	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	49 080.56	59 001.98	9 921.42	16.82
68111000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 080.56	59 001.98	9 921.42	16.82
AUTRES CHARGES	1.12	57.45	56.33	98.05
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1.12	57.45	56.33	98.05
Total des Charges d'exploitation	62 696.05	80 923.63	18 227.58	22.52
Résultat d'exploitation	62 696.05	80 923.63	18 227.58	22.52
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8.00		8.00	
66180000 INTERETS DETTES COMMERCIALES	8.00		8.00	
Total des Charges financières	8.00		8.00	
Résultat financier	8.00		8.00	
Résultat courant avant impôts	62 704.05	80 923.63	18 219.58	22.51
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 016.67		2 016.67	
77100000 PRODUITS EXCEP./OP.DE GESTION	2 016.67		2 016.67	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	138 040.25	360.91	137 679.34	NS
77510000 PRODUITS CESSION IMMO.INCORP.		360.91	360.91	100.00
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	138 040.25		138 040.25	
Total des Produits exceptionnels	140 056.92	360.91	139 696.01	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	122.46	50 525.00	50 402.54	99.76
67180000 AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. G	122.46	50 525.00	50 402.54	99.76

[illegible]